

POLITIQUE D'ÉCORESPONSABILITÉ

CONTEXTE

Scène emblématique de Montréal et du Québec, le Théâtre du Nouveau Monde défend depuis des décennies des projets artistiques d'excellence. Dans ce lieu aujourd'hui rénové et agrandi au cœur du Quartier des spectacles, le TNM nourrit l'ambition de faire émerger de nos histoires individuelles et collectives, un imaginaire commun pour se projeter dans un futur créatif, éclairé et solidaire.

Sensible aux grands défis environnementaux et sociaux auxquels notre société fait face, le TNM s'engage depuis 2020 à faire de l'écoresponsabilité une valeur essentielle à sa culture d'entreprise. En menant des actions qui touchent à la fois son bâtiment, ses productions, ses approches de communication et ses activités de financement et de médiation théâtrale, le TNM agit concrètement pour faire évoluer ses pratiques tout en conscientisant ses équipes et son public aux réalités actuelles.

PORTÉE

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités de l'organisation, notamment:

- l'administration
- la production
- les communications
- le financement privé
- la billetterie et l'accueil
- la médiation théâtrale.

Les personnes assujetties à cette politique sont :

- les membres de la direction
- les employé·es
- les bénévoles.

ORIENTATION

En phase avec la mission et les valeurs de TNM, les orientations suivantes guideront les actions écoresponsables de l'organisation au cours des deux prochaines années.

Orientation 1 - Favoriser la mise en place de pratiques internes signifiantes.

Orientation 2 - Sensibiliser les employé·es, les artistes et les publics aux enjeux de l'écoresponsabilité.

Orientation 3 - Assurer une bonne gestion des matières résiduelles dans tous les espaces du TNM.

Orientation 4 - Réduire l'impact environnemental des productions.

Orientation 5 - Réaliser des achats responsables.

Orientation 6 - Réduire les émissions de GES liées à nos activités.

Orientation 7 - Consolider les actions en engagement social.

Le plan d'action écoresponsable 2025-2027 découlant de la présente politique propose des mesures concrètes pour favoriser la mise en œuvre et le déploiement de chacune de ces orientations.

COMITÉ ÉCORESPONSABLE

Le TNM compte sur un comité écoresponsable composé de huit membres issus de différents départements. Ce comité se rencontre sur une base régulière pour discuter des enjeux d'écoresponsabilité au sein de l'organisation et pour le suivi du déploiement des différentes orientations de la présente politique et du plan d'action.

RÉVISION

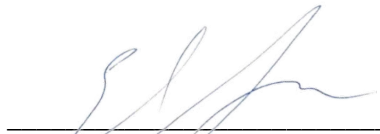
En 2027, la présente politique fera l'objet d'une révision pilotée par le comité écoresponsable pour s'assurer que les modalités qu'elle contient demeurent pertinentes et complètes.

MODALITÉS PARTICULIÈRES

L'ensemble de l'équipe du TNM est responsable de l'application de la présente politique. La diffusion de son contenu relève du comité écoresponsable.

La présente politique a été approuvée par la codirection générale et direction administrative du TNM le 10 octobre 2025.

De cette politique découle un plan d'action déclinant les mesures et les indicateurs de rendement.



Étienne Langlois

Codirecteur général et directeur administratif